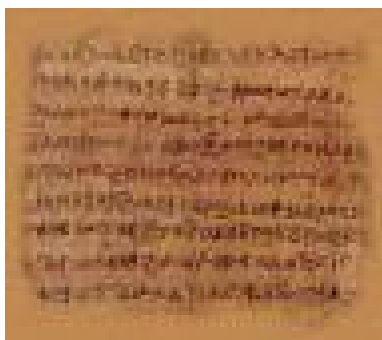


<https://www.labalancedes2terres.info/spip.php?article261>



L'écriture démotique

- L'écriture -



Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2020

Date de parution : 9 janvier 2002

Copyright © La Balance des 2 Terres - Tous droits réservés

Les premiers documents écrit au moyen de ces caractères cursifs remontent à la fin du VII^{em} siècle av. J.C.. Ils utilisent une grammaire qui se distingue fortement du néo-égyptien et utilisent un nouveau vocabulaire.

Le terme démotique désigne à la fois la langue et l'écriture, il vient d'Hérodote et signifie "écriture populaire". Ce n'est sans doute que la forme écrite de la langue parlée en Basse Egypte à cette époque. On la retrouve dans les textes concernant les conquêtes du Sud des [Pharaons](#) Saïtes. Dès cette époque le démotique reste la seule écriture courante en Egypte, les [hiéroglyphes](#) étant réservés aux inscriptions lapidaires et l'hiéroglyphique cantonné à l'écriture sacrée. Le démotique est une cursive beaucoup plus évoluée que l'hiéroglyphique administratif dont il découle. Avec le temps le démotique cesse d'évoluer et se fige dans une forme relativement régulière. C'est l'écriture par excellence des fonctionnaires et de notaires ; celle des documents administratifs, des contrats et des textes juridiques. On trouve malgré tout de nombreuses œuvres littéraires écrites en démotique : des contes, des textes sapientiaux (Ankhsheshonqy), des gestes nationales (Cycle des Pétoubastis), des textes magiques et des rituels funéraires.